

Communiqué de presse

27 janvier 2022

Plan seniors : Un plan de communication aux électeurs pour faire oublier 5 ans d'errements et de contradictions

Timothée Druet et Nicolas Gomet

Administrateurs du CCAS,

Conseillers municipaux de la ville de Dole



Page 2 : communiqué

Page 3 : Annexes

Plan seniors :

Un plan de communication aux électeurs pour faire oublier 5 ans d'errements et de contradictions

Le maire de Dole a siégé en personne au conseil d'administration du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) du 26 janvier 2022. On pouvait se douter que cette présence exceptionnelle avait une raison exceptionnelle.

Le maire a choisi de faire la primeur de l'annonce de son « **Plan Séniors** » aux administrateurs du CCAS, instance dans laquelle le sort du foyer du Val d'Amour a été interrogé depuis mai 2018¹. Les élues en charge des personnes âgées conditionnaient déjà la décision à la réalisation d'une étude², allant jusqu'à expliquer en 2020 qu'il n'était **pas question de fermer les résidences autonomes** et que pour éviter un déménagement temporaire, les travaux (désamiantage) pouvaient être réalisés étage par étage, en présence des résidents³... L'étude n'a pas encore été rendue, mais la décision va finalement être prise.

Ce plan senior est assez inattendu et semble surtout être une manière d'offrir un bel emballage à la décision devenue difficile à entendre après des années de non-dits, de demander aux résidents du Val D'amour de quitter leur lieu de vie.

En effet, le plan comporte 4 mesures qui, si elles offrent des créations de logements dont nous ne critiquons pas l'utilité, sont en réalité assez peu engageantes ou relèvent plus de l'adaptation à une contrainte extérieure que du choix délibéré :

- **Poursuivre** les travaux aux Paters... qui devraient de toute façon être terminés en avril,
- **Rendre** le bâtiment du foyer du Val d'Amour à la fin du bail à son propriétaire Grand Dole Habitat. En faisant des logements sociaux, GDH pourra bénéficier de subventions de rénovation sans lesquelles le coût des travaux n'aurait pas été supportable.
- **Vendre** la friche industrielle SNDR-Rexel, qui avait été achetée pour accueillir le commissariat, à une société privée pour en faire des logements haut de gamme pour seniors.
- **Vendre** des terrains acquis par la ville à une entreprise (pas encore définie à ce jour...) pour en faire des résidences individuelles.

Pressentie depuis 2017 par l'opposition municipale, et dénié à chaque fois par la majorité⁴, la fermeture des résidences autonomie du val d'Amour était devenue une quasi évidence depuis janvier 2021. Les errements en matière de rénovation et d'information aux résidents conduisent aujourd'hui à un plan de communication.

¹ Procès Verbal du conseil d'administration du CCAS du 28 mai 2018 (voir annexe)

² Procès Verbal du conseil d'administration du CCAS du 3 novembre 2021 (voir annexe)

³ [Dole. Quel avenir pour la résidence autonome du Val d'Amour ? \(leprogres.fr\)](#)

⁴ [Dole - Conseil municipal. Le foyer du Val d'Amour va-t-il fermer ? \(leprogres.fr\)](#)

(1) [Ville de Dole - Publications | Facebook](#) : le foyer du Val d'Amour ne fermera pas

Annexes

Procès Verbal du conseil d'administration du CCAS du 28 mai 2018

Question numéro 7

RESIDENCE AUTONOMIE : DEMANDE D'AUTORISATION POUR LE PROJET DE RENOVATION –EXTENSION DE LA RESIDENCE AUTONOMIE DES PATERS

[...]

Mr DRUET souhaite connaître si cette opération entraînera à terme la fermeture de la résidence autonomie du Val d'Amour.

Mme GRUET répond que cela n'est pas envisagé à court terme ni à moyen terme et qu'il est probable qu'une étude sera engagée ultérieurement sur le devenir du Foyer logement du Val d'Amour.

Après délibération, le Conseil d'Administration approuve par 12 voix pour et 2 abstentions la demande d'autorisation auprès du Conseil Départemental du Jura pour le projet d'extension-réhabilitation des Paters.

Procès Verbal du conseil d'administration du CCAS du 3 novembre 2021

- Le devenir du Val d'Amour dont l'étude lancée par Grand Dole Habitat (GDH) est toujours en cours.

M. GOMET demande si l'étude annoncée en janvier et dont le rapport devait être rendu à l'automne pouvait être remis aux membres du Conseil d'Administration ?

Mme ANTOINE informe que tous les éléments ne sont pas disponibles et que nous ne souhaitons pas communiquer dessus pour le moment.